

TERMES DE REFERENCE

Mission n°24SANIC888

I. Informations générales

Intitulé de la mission	Appui au comité de veille stratégique	
Composante	VIH/Sida, Tuberculose, RSS	
Thématique	Gouvernance	
Identité du Bénéficiaire	CCM Maroc	
Pays d'intervention	Maroc	
Date estimée/souhaitée de démarrage de la mission	Janvier 2025	
Fourchette estimative du nombre de jours d'expertise	Maximum 65 jours	
Contact Expertise France	Prénom NOM	Coordonnées
	Candice Audemard	candice.audemard@expertisefrance.fr

II. Contexte et justification de la mission

La veille stratégique revêt une importance capitale au sein du Comité de Coordination du Maroc pour la lutte contre le sida et la tuberculose (CCM), agissant à toutes les étapes du financement accordé par le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme (FM). Ce rôle est particulièrement crucial lors de la mise en œuvre, du renouvellement et de la clôture des subventions. Avec le lancement d'une nouvelle subvention au Maroc le 1er janvier 2024, dont la clôture est prévue le 31 décembre 2026, l'attention portée aux activités du comité de veille stratégique est plus que jamais nécessaire.

La veille stratégique se définit comme un ensemble de mécanismes visant à améliorer en permanence la performance des subventions du FM et à garantir la conformité de leur mise en œuvre par le Réциpiendaire Principal (RP) – le ministère de la Santé et de la Protection Sociale – avec les objectifs des Plans Stratégiques Nationaux de lutte contre le sida et la tuberculose, ainsi qu'avec les indicateurs de performance convenus avec le FM.

Il est important de faire la distinction entre la "veille stratégique" et le "suivi-évaluation". Alors que la veille stratégique s'attache à améliorer la performance globale d'une subvention, cette responsabilité incombe à tous les membres du CCM. Le suivi-évaluation, en revanche, implique un contrôle détaillé des activités au niveau d'un projet, relevant de la compétence du Bénéficiaire Principal.

Pour faciliter l'évaluation de la performance des subventions, le CCM a mis en place un comité dédié à l'analyse des données fournies par le Ministère, chargé de rendre compte au CCM et au FM, et le cas échéant, de formuler des recommandations d'actions correctives à entreprendre.

L'évaluation récente menée par le CCM a révélé plusieurs difficultés majeures dans la mise en œuvre de la veille stratégique :

- Faible capacité d'analyse et de décision : Le comité éprouve des difficultés à interpréter les données disponibles de manière cohérente et à en tirer des conclusions utiles. Il manque des recommandations stratégiques basées sur des preuves solides, ce qui entrave la capacité du comité à orienter ses actions et politiques de manière informée et stratégique.
- Besoin de renforcement des compétences : Les membres du comité nécessitent des formations supplémentaires pour améliorer leurs compétences en veille stratégique, en analyse de données et en

prise de décision stratégique. Un programme de renforcement des compétences est essentiel pour permettre au comité de fonctionner de manière plus efficace et efficiente.

- Suivi du plan de positionnement du CCM : Un suivi et un ajustement continu du plan de positionnement stratégique du CCM sont nécessaires pour renforcer son rôle et son influence. Il est important de consolider la visibilité et l'impact du CCM auprès des parties prenantes nationales et internationales, afin de maintenir et d'améliorer l'efficacité des interventions.

Cette demande d'expertise fait suite à l'évaluation susmentionnée. Les résultats de cette évaluation ont démontré que la veille stratégique devait être renforcée par une assistance technique pour améliorer continuellement la performance des subventions du FM et garantir leur mise en œuvre idéale par le Récipiendaire Principal, en harmonie avec les objectifs des Plans Stratégiques Nationaux et les indicateurs de performance convenus avec le FM.

III. Objectif(s) et résultats attendus

1) Objectif général de la mission

Appuyer le comité de veille stratégique du CCM Maroc

2) Objectifs spécifiques

- **Objectif spécifique 1** : Appuyer la planification et à la mise en œuvre de la veille stratégique
- **Objectif spécifique 2** : Faciliter des discussions et prise de décision analytique
- **Objectif spécifique 3** : Renforcer les compétences des membres du comité
- **Objectif spécifique 4** : Appuyer le suivi du plan de positionnement du CCM

IV. Description de la mission

1) Activités de la mission

Dans le cadre de la mission, l'expert mobilisé aura à conduire les activités suivantes (liste non exhaustive) :

Appui à la planification et à la mise en œuvre de la veille stratégique

- **Accompagnement à la surveillance** : Le soutien dans la mise en œuvre des activités de veille stratégique consiste à accompagner les membres du comité dans le développement de mécanismes de surveillance efficaces. Cela inclut :
 - La **mise en place de systèmes de collecte de données réguliers**, adaptés aux besoins spécifiques du programme.
 - L'élaboration de méthodologies pour une **analyse approfondie des données** afin de détecter les tendances, les écarts et les opportunités d'amélioration.
 - L'intégration d'indicateurs clés de performance pour mesurer les progrès dans la lutte contre le VIH/SIDA et la tuberculose, garantissant une surveillance continue et réactive.

Facilitation des discussions et prise de décision analytique

- **Interprétation des données et prise de décision** : Le processus de veille stratégique s'appuie sur une analyse rigoureuse des données. Il est essentiel de soutenir les membres du comité en :
 - Les aidant à **interpréter correctement les informations** issues des rapports de surveillance et des études épidémiologiques.
 - Favorisant la **prise de décisions fondée sur des preuves** solides, basées sur l'analyse de ces données.
 - Facilitant des **discussions structurées** au sein du comité pour identifier les priorités stratégiques et formuler des recommandations précises qui orienteront l'action future.

- Encourageant une réflexion collaborative pour évaluer les meilleures options disponibles face aux défis rencontrés, tout en tenant compte des ressources et contraintes.

Renforcement des compétences des membres du comité

- **Programmes de formation spécialisés** : Renforcer les capacités des membres du comité est crucial pour garantir l'efficacité de la veille stratégique. Cela comprend :
 - La conception de **programmes de formation** sur la veille stratégique, incluant des modules sur l'analyse de données, les outils de surveillance, et les mécanismes de suivi-évaluation.
 - Le développement des compétences en **prise de décision stratégique**, permettant aux membres du comité de mieux comprendre les enjeux globaux et d'adopter des décisions éclairées.
 - La création de **supports pédagogiques** et d'outils pratiques pour faciliter l'apprentissage et l'application des nouvelles compétences au quotidien.
- **Organisation d'ateliers et de sessions pratiques** :
 - Ces ateliers visent à partager les **meilleures pratiques internationales**, les **leçons tirées de l'expérience** d'autres pays ou programmes, ainsi que les **innovations en matière de lutte contre le VIH/SIDA et la tuberculose**.
 - Les participants sont encouragés à partager leurs expériences, identifier les lacunes dans leurs compétences, et co-construire des solutions adaptées à leur contexte.

Suivi du plan de positionnement du CCM

- **Accompagnement stratégique** : Le soutien dans le suivi du plan de positionnement vise à :
 - **Évaluer régulièrement** l'efficacité du plan de positionnement stratégique, en fonction des objectifs définis par le CCM.
 - Proposer des **ajustements continus** basés sur des indicateurs de performance, pour améliorer l'adéquation entre les actions du CCM et les attentes des parties prenantes nationales et internationales.
- **Renforcement du rôle et de l'influence du CCM** :
 - Fournir des **analyses détaillées** sur les opportunités pour renforcer la visibilité du CCM dans les forums nationaux et internationaux.
 - Élaborer des **recommandations pratiques** pour améliorer la **mobilisation des ressources** et la **participation des parties prenantes**, notamment à travers des campagnes de communication et des partenariats renforcés.
 - **Suivre les avancées** du plan et mesurer l'impact des actions du CCM sur les politiques de santé publique, en particulier dans la lutte contre le VIH/SIDA et la tuberculose.

Renforcement de capacités du bénéficiaire de la mission : en vue de la pérennisation des résultats de la mission et de l'appropriation des livrables par le bénéficiaire, l'expert mobilisé devra porter une attention particulière au renforcement de capacités tout au long de la mission. Les temps d'atelier et d'élaboration conjointe des livrables sont encouragés.

2) Livrables attendus

Désignation	Livrables	Nombre de jour
Appui à la planification et à la mise en œuvre de la veille stratégique	- Tableau de bord de suivi des indicateurs clés de performance (KPI) : Outil visuel pour le suivi des performances et des résultats en temps réel	20

Facilitation des discussions et prise de décision analytique	- Rapport d'analyse des données : Synthèse des résultats des données collectées avec des interprétations et recommandations.	10
Renforcement des compétences des membres du comité	<ul style="list-style-type: none"> - Modules de formation sur la veille stratégique: Supports de formation détaillés sur l'analyse de données et les outils de surveillance. - Rapport d'évaluation des compétences des membres: Évaluation des compétences avant et après formation, avec recommandations pour les prochaines étapes. - Outils pratiques et supports pédagogiques: Ressources et documents destinés à faciliter l'apprentissage continu. 	10
Suivi du plan de positionnement du CCM Cette activité permettra de toucher et de participer et contribuer aux chantiers de la transition lancés par le Ministère de la santé et de la protection sociale et ses partenaires d'où la nécessité de faire le lien avec le positionnement du CCM	<ul style="list-style-type: none"> - Rapport d'évaluation du plan de positionnement: Analyse de l'efficacité du plan avec recommandations pour des ajustements. - Plan d'action pour le suivi des indicateurs de performance: Document détaillant comment suivre et évaluer les progrès du CCM. - Rapport d'impact sur les politiques de santé publique : Évaluation de l'impact des actions du CCM sur les politiques en matière de VIH/SIDA et tuberculose 	25

Une note méthodologique et de cadrage sera demandée au démarrage de la mission d'AT ; tout comme un compte-rendu final suivant le modèle fourni, sera diffusé à l'ensemble des partenaires de la mission après validation du bénéficiaire et d'Expertise France.

Une attention particulière sera donnée à la forme et mise en page des livrables produits.

Le délai global d'exécution des prestations, objet du contrat, est de 12 mois.

La mission se terminera par un débriefing de la mission respectivement avec le bénéficiaire et l'expert / l'équipe d'experts suite à la validation des livrables par Expertise France.

3) Coordination et redevabilité

3.1. Coordination assurée par Expertise France et l'expert / l'équipe d'experts

Dans le cadre de cette mission, Expertise France assurera conjointement avec le CCM Maroc la coordination et le suivi de la mission avec les différents partenaires associés à la conception, mise en œuvre et/ou au suivi de la mission et organise des points de suivi réguliers à minima avec le bénéficiaire et l.es expert.es tout au long de la mission.

Afin de faciliter le suivi de la mission par Expertise France, la personne référente sera mise en copie de tous les échanges importants entre l.es expert.es, le bénéficiaire et les partenaires impliqués dans la mission.

3.2. Coordination avec les partenaires techniques et financiers et l'Equipe France

La mission sera réalisée conjointement avec l'Unité de gestion du Fonds Mondial, l'Equipe Pays et le CCM Hub du Fonds mondial, et le Bureau Pays de l'ONUSIDA au Maroc. Le Service de Coopération et d'Action Culturelle de l'Ambassade de France sera informé des principales avancées et résultats de la présente mission d'appui technique.

3.3. Redevabilité de.s expert.e.s

L'expert mobilisé rapportera directement et régulièrement les avancées et difficultés rencontrées dans le cadre de la mission à la personne de contact au sein d'Expertise France et au bénéficiaire de l'appui.

Les livrables de la mission sont produits en faveur du bénéficiaire de la mission. La dernière version des livrables est remise à ce dernier avec copie de la personne référente d'Expertise France et sera validée tant par le bénéficiaire qu'Expertise France.

V. Organisation logistique et modalités d'exécution

Le bénéficiaire de la mission mettra à la disposition de l'expert un local pour servir de bureau/salle de réunion avec une connexion internet et la possibilité de réaliser des impressions et photocopies, tous les documents nécessaires à la conduite de la mission. L'expert mobilisé sera responsable des autres aspects logistiques de sa mission (réservation d'hôtel, billets d'avion etc.) sauf indication contraire d'Expertise France.

La gestion des ateliers sera déléguée au bénéficiaire. Le montant total du budget sera de 4600 euros.

Il est prévu d'organiser :

- 2 ateliers de deux jours chacun sont prévus pour le renforcement des capacités des membres du comité de veille stratégique auprès de 12 participants/atelier
- 1 atelier pour la restitution des résultats des actions menées dans le cadre du positionnement du CCM avec la participation de l'ensemble des membres du CCM auprès de 50 participants

VI. Expertise recherchée

La composition de l'équipe (nombre et profils d'expert.e.s) est à déterminer par le titulaire en fonction de la technicité des prestations détaillées ci-dessus.

Les compétences et expériences requises sont les suivantes :

A. Formation :

- Titulaire d'un diplôme universitaire (2nd cycle) dans les domaines suivants : Santé publique ; Sciences Sociales

B. Compétences

- Excellentes qualités /capacités : de communication ; de travail en équipe et relationnel ; de transmission des savoirs ; de supervision ; d'analyse et résolution des problèmes ; de prise de décision et d'initiative
- Excellente maîtrise du français (écrit / oral)
- Compétences en genre souhaitées : être formé à la prise en compte du genre

C. Expérience professionnelle générale

- Expérience professionnelle d'au moins 10 ans dans la lutte contre le VIH/Sida, de la TB et en appui/participation à la gouvernance des CCM
- Disposer d'une expérience significative en matière de veille stratégique
- Justifier d'au moins 5 ans d'expériences en renforcement de capacité des membres de CCM

D. Expérience professionnelle spécifique

- Avoir une très bonne connaissance de l'épidémie de VIH, de la TB et dans la veille stratégique des CCM dans la région MENA et du Maroc
- Le cas échéant, une expérience similaire à la mission